

ANNEXE PEDAGOGIQUE DU STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

TECHNICIEN SUPERIEUR SYSTEMES NUMERIQUES option INFORMATIQUE ET RESEAUX

Le technicien supérieur SYSTEMES NUMERIQUES du domaine de « l'informatique et des réseaux » peut intervenir dans les trois des secteurs suivants :

- l'informatique scientifique
- l'informatique industrielle
- l'informatique du temps réel et de la mobilité

COMPETENCES ABORDEES en première année :

- Installation, configuration et mise en œuvre des Systèmes d'Exploitation Linux et Windows
- Configuration, gestion et administration de base d'un réseau local connecté à Internet
- Programmation d'une petite application en C++ ou en Java avec base de données
- Développement d'un site Web simple pour Intranet/internet avec scripts serveur et base de données
- Mise en œuvre et programmation d'une carte Raspberry PI avec composants périphériques

OBJECTIFS DU STAGE:

- **Découvrir en profondeur le monde de l'entreprise**, en participant pleinement à ses activités.
- **Approfondir et mettre en pratique** des compétences techniques et professionnelles acquises ou en cours d'acquisition
- **S'informer, informer et rendre compte**, par écrit, dans le cadre de la rédaction d'un rapport d'activité en entreprise structuré, dans le but de démontrer ses capacités d'analyse d'une situation professionnelle et de mettre en œuvre les compétences acquises en communication.

ACTIVITES possibles lors du stage :

Mettre en œuvre des moyens de conception, de production et de contrôle particuliers.

Mettre en œuvre des plans d'amélioration de la qualité, de gestion des ressources humaines, de formation

Mettre en œuvre des moyens de production.

RAPPORT DE STAGE:

Le rapport de stage devra présenter:

- l'entreprise d'accueil, ses productions, sa structure et ses modes d'organisation (quelques pages synthétiques résumant ces données)
- la description d'une ou plusieurs activités réalisées durant le stage.

EVALUATION DU STAGE :

Compétences évaluées :

- Rechercher et structurer des informations techniques
- Présenter des informations à des interlocuteurs identifiés
- Assister des utilisateurs
- S'entretenir d'une problématique professionnelle
- Analyser l'expression d'un besoin client
- Collecter des données commerciales

le candidat effectue une présentation orale argumentée, en utilisant les moyens de communication qu'il juge les plus adaptés, des activités conduites au cours de son stage en lien avec les

compétences attendues. Au cours de cette présentation, d'une durée maximale de 15 minutes, les évaluateurs n'interviennent pas.

Seconde partie 15 minutes :

les évaluateurs, qui ont examiné le rapport numérique de stage mis à leur disposition avant le déroulement de la sous-épreuve, conduisent un entretien avec le candidat pour approfondir certains points abordés dans le rapport et dans l'exposé (durée maximale : 15 minutes).